

Note sur l'inscription au service de la demi-pension

Votre enfant est demi-pensionnaire

Les modifications ne pourront intervenir qu'en fin de chaque trimestre pour le trimestre suivant.

Chaque famille devra remettre au service d'intendance impérativement **avant le 19 décembre.**

- le bulletin ci-dessous dûment rempli.
- le chèque correspondant au choix du forfait choisi libellé au nom du LYCEE PERIER. (possibilité de payer en plusieurs fois sur demande)

A défaut, l'élève sera considéré comme externe dès la rentrée des vacances

Bulletin détachable

Nom.....Prénom.....Classe.....

Choix du forfait :

Nbre de jours/semaine	Cocher le forfait	Montant du 2eme trimestre 2019
5 jours	<input type="checkbox"/>	190 €
4 jours	<input type="checkbox"/>	160 €
3 jours	<input type="checkbox"/>	123 €
2 jours	<input type="checkbox"/>	100 €

MERCI DE JOINDRE UN CHEQUE DU MONTANT DU SOLDE A REGLER EN FONCTION DU FORFAIT CHOISI.

NB : L'accès est libre du lundi au vendredi à concurrence du nombre de jours par semaine choisi.

Date

Le responsable financier de l'élève :

Nom..... Prénom

Signature